

DEMARCHE DE TRAVAIL : MENER UNE ENQUETE SUR LE MONUMENT AUX MORTS DE SA COMMUNE

Les monuments aux morts ont été construits dans leur immense majorité au début des années vingt, sous l'impulsion des poilus revenus dans leurs villes ou leurs villages. Ils perpétuent le souvenir des combattants tombés dans ce qui fut le premier conflit mondial.

Les dossiers relatifs à la construction des monuments aux morts se trouvent dans la sous série 2 O des Archives départementales. Il comprend généralement les délibérations du conseil municipal, un devis, une description détaillée, une liste des morts de la commune et parfois un croquis. Les archives communales comptent également un dossier sur ce thème.

L'étude de ces monuments commémoratifs, qui sont aussi des œuvres d'art, permet d'aborder les conséquences démographiques, morales et culturelles du conflit. Elle permet également de faire réfléchir les élèves sur le sens du travail de mémoire.

ACTIVITE 1 : SE RENDRE SUR PLACE POUR ETUDIER LE MONUMENT

Nom de la commune étudiée :

Localisation du monument dans la commune (à proximité de l'église, de l'école, de la mairie...)

.....
.....
.....

Description du monument.

Quelle est la forme du monument ?

.....
.....

Quelles sont les inscriptions qui figurent sur le monument ?

.....
.....
.....

Quelles représentations figurées, personnages, emblèmes ou allégories sont visibles ?

.....
.....
.....
.....

Quelle est la signification de ces symboles ?

.....
.....
.....
.....

Comment la construction a-t-elle été financée ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Débats

Le projet a-t-il suscité des débats. Si c'est le cas, indiquez-les.

.....
.....
.....
.....
.....

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES A MENER A PARTIR DE SOURCES EN LIGNE

Sur le parcours des combattants

A partir de la liste des morts (figurant sur le monument ou dans le dossier d'archives), il est possible de compléter les informations personnelles grâce aux fiches des soldats consultables sur Internet à l'adresse suivante :

http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/arkotheque/client/mdh/recherche_transversale/bases_nominatives.php

Le site : <http://www.sepulturesdeguerre.sga.defense.gouv.fr> comporte des indications supplémentaires (les lieux de sépulture).

Sur les conséquences démographiques du conflit dans la commune

Il est possible de comparer le nombre d'habitants de la commune en 1911 à celui des morts de la guerre en exploitant les recensements de population disponibles sur le site : <http://archives.allier.fr>

Par ailleurs, le discours d'inauguration a pu être reproduit dans les journaux locaux disponibles aux archives départementales)

DOCUMENT COMPLEMENTAIRE

Les quatre types principaux de monuments aux morts selon l'historien français Antoine Prost

Le monument patriotique : souvent illustré par une statue de poilu au combat ou d'autres allusions guerrières. Il rappelle la victoire trouvée dans la douleur et le sacrifice.

Le monument civique : proche du monument patriotique mais sans dimension militaire : les citoyens rendent hommage aux citoyens.

Le monument funéraire : parfois/souvent situé dans les églises ou les cimetières, il relate les décès et a une symbolique funéraire (urne...).

Le monument pacifiste : plus rare, il dénonce l'horreur du sacrifice et / ou de la guerre et non le sacrifice pour la victoire.

Certains monuments peuvent être composites et associer plusieurs types. D'autres encore intègrent une forte symbolique religieuse.